



Photo 01



Photo 02



Photo 03

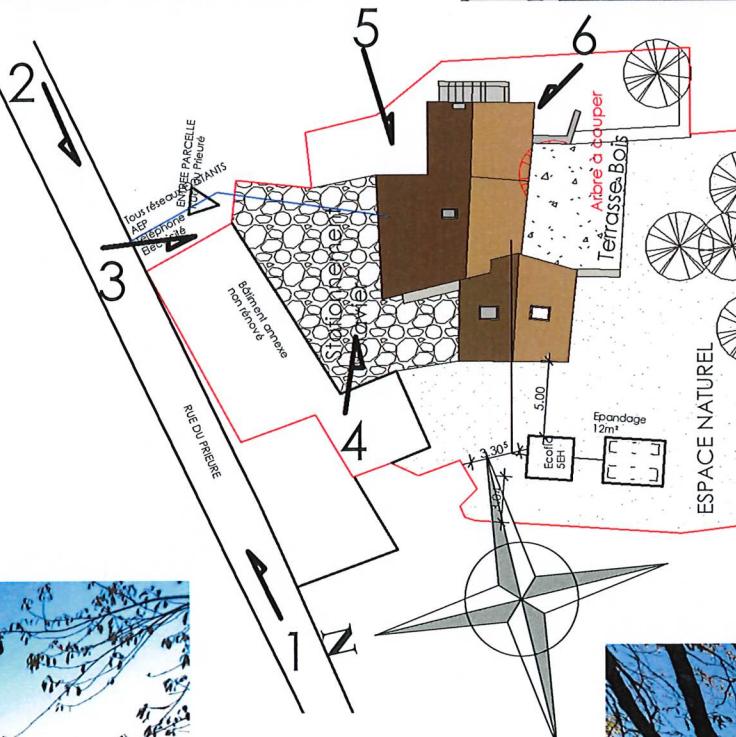


Photo 04

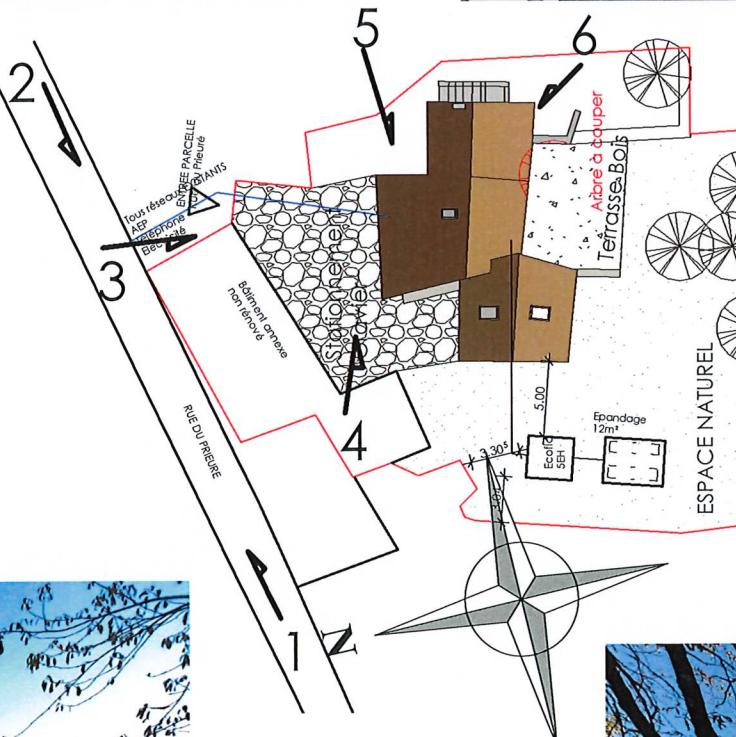


Photo 05



Photo 06



NOTA 1 :
Le projet est implanté suivant le plan cadastral.
L'architecte ne peut pas être tenu responsable
des erreurs et/ou des modifications liées
au bornage qui devra être réalisé
ultérieurement.

NOTA 2 :
- Fondations déterminées après sondage de sol
- Ces plans ne sont pas des plans d'exécutions
- Mesure de côte interdite sur plan

Projet :
Rénovation d'une habitation existante
20, rue du Prieuré 16560 AUSSAC-VADALLE

Maître d'ouvrage :
Mme GOUEDO Perrine & Mr MONTOUX Florian

Maître d'Oeuvre :
 GOUEDO Conceptions & Expertises E.U.R.C.

Phase du projet	PHOTOGRAPHIES Proches et lointaines	
Echelle:	1 : 500	
Date:	12/12/2024 17:14:07	
Repère:	PC 07 - PC 08	